Nom	Commentaire	Accréditation	Abréviation	Type de prélèvement	Type de tube	Volume minimum (prélèvement)	Volume minimum (laboratoire)	Volume minimum (sous-traitance)	Conservation	Fréquence de réalisation	Commentaire prélèvement	Commentaire médecin	Commentaire TRI	Site/Service/secteur	Contact	Contact interne	Délai de réponse	Méthodologie	Facturation/règles INAMI	Unités	Valeurs de référence		Sous-traitance	Modalités d'envoi pour sous-traitance	Formulaire de demande
HLA, TYPAGE HLA-DP RECEVEUR		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, TYPAGE HLA-DR. MALADIE		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.	Le diagnostique du patient doit figurer sur la demande d'analyse.		LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, TYPAGE HLA-DQ. MALADIE		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.	Le diagnostique du patient doit figurer sur la demande d'analyse (narcolepsie/maladie coeliaque).		LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, TYPAGE HLA-B51 MALADIE		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante		Voir analyse: HLA, TYPAGE HLA-ABC MALADIE			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20										
HLA, TYPAGE HLA-B57 MALADIE		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, TYPAGE HLA-DP DONNEUR		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	PCR							
HLA, TYPAGE HLA DR-DQ HAUTE RESOLUTION		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, CROSSMATCH HLA PRETRANSFUSION DE PLAQUETTES.		Non			TD et EDTA	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	1. sang sans anticoagulant (sérum) du receveur 2. sang total sur EDTA du donneur Délai d'acheminement maximum 1 jour.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		1 J	Microlymphocytotoxicité dépendante du complément							
HLA, TYPAGE DR/DQ RECEVEUR		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, TYPAGE ABC DONNEUR		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		A envoyer dans la journée à la T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
PLAQUETTES, PHENOTYPE HPA, SANG TOTAL	Ce test est réalisé également dans le cadre d'une mise au point d'alloimmunization foto-maternelle plaquettaire chez la maman et chez le papa. Prélever 6 ml sang total EDTA plus 3 ml de sérum de la maman et 6 ml de sang total EDTA du géniteur. Ne pas prélever le Bébé. Une recherche d'anticorps antiplaquettaires sera réalisée chez la maman, phénotype plaquettaire chez les deux parents.	Non		Sang total EDTA	EDTAL	3 ml sang total EDTA	3 ml sang total EDTA		4°C 1J	1-5				LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		3 à 7 J	PCR-SSP (phénotypage plaquettaire)							
HLA, TYPAGE HLA RECEVEUR		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, TYPAGE HLA DONNEUR		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		A envoyer dans la journée à la T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, TYPAGE HLA-ABC MALADIE		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5	Délai d'acheminement maximum 7 jours.	Le diagnostique du patient doit figurer sur la demande d'analyse.		LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, TYPAGE DR/DQ DONNEUR		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR.							
HLA, ANTICORPS ANTI-HLA, SERUM		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sérum	TD	7ml	5mL		A envoyer dans la journée à la T°ambiante. Après la séparation du sérum conserver à +4°.24h.	1-5(-7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.	- Analyse effectuée uniquement dans le cadre de greffe d'organe / CSH ou de transfusion leuco/plaquettaire. - Une identification complète sur panel de référence nécessite un délai de réponse de deux mois. Une recherche rapide mais incomplète est possible pour les cas urgents et peut être réalisée dans les plus brefs délais après le contact avec le laboratoire d'histocompatibilité.		LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		2 J à 2 M	Technique LUMINEX	La prestation 556290 « Identification des Ac. Anti-HLA » ne peut être portée en compte à l'INAMI que chez un candidat à la transplantation d'organe inscrit sur la liste d'attente d'Eurotransplant. Maximum 4 fois par année civile.		Négatif	Standard NIH	Oui	Température ambiante. Conserver au frigo jusqu'à l'envoi.
HLA, RECHERCHE HLA-B27		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED	B27	Sang total EDTA	NAH	7ml	5mL		T°ambiante.	1-4	Délai d'acheminement maximum 7 jours.	Indications / RR (risque relatif) SPA: RR=90 Reiter: RR=70 Uvéite antérieure aigue: RR=30 Arthrites réactionelles: RR=20		LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	PCR			Normaux 6 à 9% positifs	Thorsby, 1996.	Oui	Température ambiante. Envoi dans les 24 heures.
HLA, CROSSMATCH HLA PREGREFFE		Non		Sérun et sang hépariné ou EDTA	TD et EDTA et héparine	7ml	5ml		T°ambiante	1-5(7)	1. sang sans anticoagulant (sérum) du receveur 2. sang total sur EDTA du donneur Délai d'acheminement maximum 1 jour.	L'analyse « Crossmatch pré greffe » doit toujours être demandé sur le receveur. Prélèvements requises pour realisation d'un corssmatch : 1. sang sans anticoagulant (sérum) du receveur ET 2. sang total sur EDTA du donneur.		LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		1 J	Microlymphocytotoxicité dépendante du complément						

MISE AU POINT D'ALLOIMMUNIZATION FOTO-MATERNIELLE PLAQUETTAIRE (plaquettes)	Prélever 6 ml sang total EDTA plus 3 ml de sérum de la maman et 6 ml de sang total EDTA du géniteur. Ne pas prélever le Bébé.	Non		Sérun et sang total EDTA	TS et EDTA	7ml	5ml		4°C		Prélever 6 ml sang total EDTA plus 3 ml de sérum de la maman et 6 ml de sang total EDTA du géniteur. Ne pas prélever le Bébé. Une recherche d'anticorps antiplaquettaires sera réalisée chez la maman, phénotype plaquettaire chez les deux parents.	Ne pas prélever le bébé mais les deux parents. Une recherche d'anticorps antiplaquettaires sera réalisée chez la maman, phénotype plaquettaire chez les deux parents.	Luminex (recherche d'anticorps antiplaquettaires), PCR-SSP (phénotypage plaquettaire)	LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		3 à 7 J								
HLA, TYPAGE HLA-ABC RECEVEUR		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		A envoyer dans la journée à la T°ambiante	1-5(7)	Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		15 J	Biologie moléculaire - PCR							
HLA, TYPAGE HLA-DQA, MALADIE		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA	EDTAL	7ml	5ml		T°ambiante		Délai d'acheminement maximum 7 jours.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/HLA	02/555.38.20		10 à 15 J	Biologie moléculaire - PCR							
AGGLUTININES FROIDES, RECHERCHE ET TITRAGE, SANG TOTAL + SERUM		Non		Sang total EDTA ou Sérum TDS		3 ml sang total ou 3 ml Sérum	3 ml sang total ou 1 ml sérum	3 ml sang total ou 3 ml Sérum (non decanté)	+4°C 3J	1-5	Si demandé en même temps qu'un Coombs direct, 1 tube EDTA3 suffisent pour les deux analyses			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/Transfusion	02/555.39.17	N. Olteanu bip 53165 ,53917 Labo	72 H	Agglutination en tubes		Titre de dilution	Normal si < 1/30			Transport à 4°-6°C	
ALLOHEMAGGLUTININES, TITRATION, SANG TOTAL		Non	Isohémagglutinines	Sang total EDTA		3 ml sang total	3 ml sang total	3 ml sang total	+4°C, 3 J	1-5	Si groupe sanguin demandé, 1 tube EDTA3 pour les deux analyses.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/Transfusion	02/555.39.17	N. Olteanu bip 53165 ,53917 Labo	72 H	Agglutination en tubes		Titre de dilution				Transport à 4°-6°C	
ERYTHROCYTES, ANTICORPS ANTI-, IDENTIFICATION, SANG TOTAL		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA		5 mL sang total	5 ml sang total	5 ml sang total (non decantés)	+4°, 3 J	24/24	Les prélèvement hémolysés sont inacceptables			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/Transfusion	02/555.39.17	N. Olteanu bip 53165 ,53917 Labo	72 H	Agglutination en Gel (technique manuelle)Agglutination en Gel (automate Ortho Vision)					Oui	Transport à 4°-6°C	
ERYTHROCYTES, ANTICORPS ANTI-, RECHERCHE DE, SANG TOTAL		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA		5 mL sang total	5 ml sang total	5 ml sang total (non decantés)	+4°C, 3 J	24/24	Les prélèvements hémolysés sont inacceptables			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/Transfusion	02/555.39.17	N. Olteanu bip 53165 ,53917 Labo	72 H	Agglutination en Gel (technique manuelle) Agglutination en Gel (automate Ortho Vision)	La recherche d'anticorps irréguliers ne peut être portée en compte à l'AMI qu'en cas d'anémie hémolytique ou d'un test de compatibilité positif ou d'une réaction de Coombs directe positive ou pour contrôle périnatal d'incompatibilité foeto-maternelle						Transport à 4°-6°C	
ERYTHROCYTES, ANTICORPS ANTI-, TITRAGE, SANG TOTAL		Non		Sang total EDTA		5 ml sang total	5 ml sang total	5 ml sang total (non decantés)	+4°C, 3 J	1-5	Si demandé en même temps que la recherche d'anticorps irréguliers, un tube sang total EDTA 5ml - Les prélèvement hémolysée sont inacceptables			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/Transfusion	02/555.39.17	N. Olteanu bip 53165 ,53917 Labo	72 H	Agglutination en tubes		Titre de dilution				Transport à 4°-6°C	
ERYTHROCYTES, COMPATIBILITE PRE TRANSFUSIONNELLE, SANG TOTAL		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED	COMPAT	Sang total EDTA		5 ml sang total	5 ml sang total	5 ml sang total (non decantés)	+4°C, 3 J	24/24	Si analyse urgente contacter le laboratoire de transfusion et apporter les prélèvements avec les demandes directement au laboratoire de transfusion, ne pas passer par le tri.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/Transfusion	02/555.39.17	N. Olteanu bip 53165 ,53917 Labo	selon urgence	Agglutination en Gel (technique manuelle)Agglutination en Gel (automate Ortho Vision)	Non cumul avec 555155					Transport à 4°-6°C	
ERYTHROCYTES, PHENOTYPE, SANG TOTAL		Non		Sang total EDTA		3 ml sang total	3 ml sang total	3 ml sang total	+4°C, 3 J	1-7	Si groupe sanguin demandé en même temps, 1 tube EDTA 3 suffit pour les deux analyses.			LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/Transfusion	02/555.39.17	N. Olteanu bip 53165 ,53917 Labo	72 H	Agglutination en Gel (technique manuelle) et tubes.	Si le plasma du patient contient des ac anti-érythrocytaires irréguliers, ou si la détermination est faite en vue d'une greffe d'organe, moelle osseuse ou CSH ou dans le cas d'anémie chronique nécessitant des transfusions multiples.						Transport à 4°-6°C	
GROUPE SANGUIN, DETERMINATION, ADULTE, NOUVEAU-NE, SANG TOTAL		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED	Groupe sanguin	Sang total EDTA		3 ml sang total	3 ml sang total	3 ml sang total	+4°C, 3 J	24/24				LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/Transfusion	02/555.39.17	N. Olteanu bip 53165 ,53917 Labo	48 H	Agglutination en Gel (technique manuelle) Agglutination en Gel (automate Ortho Vision)					Oui	Transport à 4°-6°C	
COOMBS DIRECT, TEST, ADULTE, NOUVEAU-NE, SANG TOTAL		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		Sang total EDTA		3 ml sang total	3 ml sang total	3 ml sang total	+4°C, 3 J	1-7				LHUB-ULB - Anderlecht/Immunologie/Transfusion	02/555.39.17	N. Olteanu bip 53165 ,53917 Labo	48 H	Agglutination en Gel (automate Ortho Vision) Agglutination en tubes						Transport à 4°-6°C	
ANALYSES DE PANELS DE GENES EN HEMATO-ONCOLOGIE	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Dans les bilans de Syndromes Myéloprolifératifs, Myélodysplasiques, mixtes, de Lymphomes T ou de Leucémies Myéloides Aigues, les gènes suivants (complets ou partiels) sont analysés : ANKRD26, ASXL1, BCOR, BCORL1, BRAF, CALR, CBL, CEBPA, CSF3R, DDX41, DNMT3A, ETNK1, ETV6, EZH2, GATA1, GATA2, FLT3, IDH1, IDH2, KIT, KRAS, JAK2 , MPL , NPM1, NF1, NRAS, PHF6, PPM1D, PTPN11, RAD21, RHOA, RUNX1, SETBP1, SF1, SF3B1, SRSF2, STAG2, STAT3, STAT5B, TET2, TP53, U8A1, U2AF1, WT1, ZRSR2. Dans le cadre de suspicion de Syndrome Myéloprolifératif de type Thrombocytémie Essentielle ou de Polycythémie Vraie, les gènes suivants (complets ou partiels) sont analysés : CALR, CSF3R, ETNK1, KRAS,IDH1, IDH2, JAK2 , MPL , NRAS, SETBP1, SF3B1, SRSF2, TP53, U8A1, U2AF1. Dans le cadre de suspicion de maladie de Waldenström ou d'Hairy Cell Leukemia ou de bilan pré-thérapeutique de Leucémie Lymphoïde Chronique, les gènes suivants (complets ou partiels) sont analysés : MYD88, CXCR4, BRAF, TP53, CD79b, PLCG2, BTK. Dans le cadre de bilan pré-thérapeutique de Leucémie aigue Lymphoblastique T, de Myélome Multiple ou de Lymphome du manteau, les gènes suivants (complets ou partiels) sont analysés : NOTCH1, FBXW7, PTEN, TP53, HRAS, KRAS, NRAS.Dans le cadre de bilan pré-thérapeutique de Leucémie aigue Lymphoblastique B, les gènes suivants (complets ou partiels) sont analysés : ETV6, BTG1, RB1, F2R, EBF1, IKZF1, CDKN2A, CDKN2B, IKZF1, PAX5 Dans le cadre de bilan pré-thérapeutique de Lymphome B Diffus à Grande Cellules, les gènes suivants (complets ou partiels) sont analysés : MYD88, CD79B, PIM1, GRHPR, FOXC1, BTG1, CDKN2A, TNFRSF14, EZH2, CREBBP, STAT6, TET2, SGK1, BCL2L1, JUNB, NFKBIA-NOTCH1, NOTCH2, CD70, UBE2A et TP53. Remboursement conditionné par l'article 33bis, 33ter et la convention NGS établie par l'Inami.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		3 sem	Massive parallel sequencing (MPS)								Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
NPM1	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Au diagnostic, la recherche des mutations du gène NPM1 est réalisée par analyse de séquençage massif en parallèle (MPS) de manière conjointe avec la recherche d'atteintes d'autres gènes d'intérêt dans les leucémies aigues myéloides (ANKRD26, ASXL1, BCOR, BCORL1, BRAF, CALR, CBL, CEBPA, CSF3R, DDX41, DNMT3A, ETNK1, ETV6, EZH2, GATA1, GATA2, FLT3, IDH1, IDH2, KIT, KRAS, JAK2 , MPL , NPM1, NF1, NRAS, PHF6, PPM1D, PTPN11, RAD21, RHOA, RUNX1, SETBP1, SF1, SF3B1, SRSF2, STAG2, STAF3, STAT5B, TET2, TP53, U8A1, U2AF1, WT1, ZRSR2.1). Si la recherche au diagnostic s'avère POSITIVE, la présence d'une mutation du gène est confirmée par ddPCR de manière à pouvoir assurer un suivi de cette anomalie par cette technique. Remboursement conditionné par l'article 33bis, 33ter et la convention NGS établie par l'Inami.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		3 sem	Massive parallel sequencing (MPS) (diagnostic) et Droplet Digital PCR (ddPCR) (suivi)								Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
STATUT MUTATIONNEL IgVH	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Cette analyse n'est indiquée que si l'échantillon est infiltré par une LLC. Indications clefs : Phase d'investigation d'une Leucémie Lymphoïde Chronique (marqueur de pronostic). Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		5 sem	Massive parallel sequencing (MPS).								Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
FLT3-ITD	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : phase d'investigation d'un syndrome myéloprolifératif ou d'une leucémie myéloblastique / lymphoblastique aigue (marqueur de diagnostic, pronostic et suivi) / suivi et recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre d'une Leucémie Myéloide Chronique Ph+ ou d'une Leucémie Myéloblastique/Lymphoblastique Aigue Ph+. Remboursement conditionné par l'article 33ter.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 sem	PCR en fluorescence								Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
ETV6-RUNX1 (ANCIENNEMENT TEL-AML1)	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Phase d'investigation (marqueur de diagnostic, pronostic et suivi) / suivi / recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre de certaines Leucémies Lymphoblastiques Aigues. Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 M	droplet digital PCR (ddPCR).								Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
PML-RARa	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : phase d'investigation d'un syndrome myéloprolifératif ou d'une leucémie. Myéloblastique/Lymphoblastique aigue (marqueur de diagnostic, pronostic et suivi) / suivi et recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre d'une Leucémie Myéloide Chronique Ph+ ou d'une Leucémie Myéloblastique / Lymphoblastique Aigue Ph+. Remboursement conditionné par l'article 33ter.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 M	droplet digital PCR (ddPCR)								Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande

CBFB-MYH11	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Phase d'investigation (marqueur de diagnostic, pronostic et suivi) / suivi / recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre de certaines Leucémies Myéloblastiques Aigues. Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 M	droplet digital PCR (ddPCR)							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
RUNX1-RUNX1T1 (ANCIENNEMENT AML1-ETO)	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Phase d'investigation (marqueur de diagnostic, pronostic et suivi) / suivi / recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre de certaines Leucémies Myéloblastiques Aigues. Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 M	droplet digital PCR (ddPCR)							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
TCF3-PBX1 (ANCIENNEMENT E2A-PBX)	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Phase d'investigation (marqueur de diagnostic, pronostic et suivi) / suivi / recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre de certaines Leucémies Lymphoblastiques Aigues. Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 M	droplet digital PCR (ddPCR)							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
BCR-ABL1 p190	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Phase d'investigation d'un syndrome myéloprolifératif ou d'une Leucémie Myéloblastique / Lymphoblastique Aigue (marqueur de diagnostic, pronostic et suivi) / suivi et recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre d'une Leucémie Myéloide Chronique Ph+ ou d'une Leucémie Myéloblastique / Lymphoblastique Aigue Ph+. Remboursement conditionné par l'article 33ter.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		15 J	droplet digital PCR (ddPCR)							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
MUTATION KIT D816V	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Phase d'investigation d'une mastocytose systémique. Prélèvement a privilégié sur échantillon médullaire. Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 M	droplet digital PCR (ddPCR)							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
MUTATION JAK2 V617F	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Phase d'investigation d'un syndrome myéloprolifératif (SMP). Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 M	PCR en temps réel							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
SUREXPRESSION DE L'ARNm WT1	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Phase d'investigation (marqueur de diagnostic, pronostic et suivi) / suivi / recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre de certaines Leucémies Myéloblastiques Aigues (ou syndromes myélo-dysplasiques de haut grade de type AREB). Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 M	droplet digital PCR (ddPCR)							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
FACTEUR V LEIDEN	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs: Selon l'article 33bis, l'analyse ne peut être portée en compte à l'AMI qu'uniquement en cas de recherche positive de la résistance à la protéine C activée par le test APC-R spécifique modifié.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		2 M	Recherche par courbe de fusion de la mutation R506Q dans le gène F5 (facteur V)							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
REARRANGEMENT DE LA CHAINE LOURDE DES IG ET DES RECEPTEURS T	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Phase d'investigation (marqueur de diagnostic et de suivi) / suivi / recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre de Syndromes Lympho- Prolifératifs et de Leucémies Lymphoblastiques Aigues. Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		5 sem	PCR en fluorescence ou dans le cas du réarrangement TCR-GAMMA : Massive parallel sequencing (MPS).							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
BCR-ABL1 p210	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : phase d'investigation d'un syndrome myéloprolifératif ou d'une Leucémie myéloblastique / Lymphoblastique aigue (marqueur de diagnostic, pronostic et suivi) / suivi et recherche de contamination d'échantillons de cellules souches dans le cadre d'une Leucémie myéloide chronique Ph+ ou d'une Leucémie myéloblastique / Lymphoblastique Aigue Ph+. Remboursement conditionné par l'article 33ter.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		2 sem	PCR en temps réel							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
CHIMERISME GREFFE	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Recherche d'informativité chez un donneur et un receveur pré-allogreffe de moelle ou de cellules souches / suivi de l'état de chimérisme après allogreffe. Remboursement conditionné par l'article 33bis.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		1 M	PCR multiplex en fluorescence							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
DEFICIT CONGENITAL EN FACTEUR II (mutation Prothrombine)	Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED		cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE	cfr CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE		Prélèvement à faire de préférence du Lundi au Jeudi. Si prélèvement fait le Vendredi ou la veille d'un jour férié, il DOIT ABSOLUMENT ARRIVER AU LABORATOIRE AVANT 11h. Dans certaines situations, un résultat peut être nécessaire endéans un délai plus rapide que le délai habituel. Dans ce cas, le prescripteur peut prendre contact avec un des responsables du laboratoire afin de discuter de l'opportunité et de la possibilité d'obtenir un résultat plus rapidement.	Indications clefs : Selon l'article 33bis, l'analyse ne peut être portée en compte à l'AMI que chez des patients de moins de 55 ans ayant présenté un accident thrombotique, chez tout patient ayant des antécédents familiaux d'accidents thrombotiques récidivants, ou en cas de coagulation intravasculaire disséminée.		LHUB-ULB - Anderlecht/ Hématologie/Hémato-oncologie moléculaire	02/555.51.40 ou 02/555.41.65		2 M	Recherche par courbe de fusion de la mutation 20210 G/A du gène F2 (facteur de coagulation 2)							Voir la prescription Hémato-Oncologie moléculaire Document référence AHPS-RD-ALL-068 via https://www.lhub-ulb.be/fr/formulaires-de-demande
CD34, NUMERATION, SANG TOTAL		ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED	CD34	Sang/Sang de cordon ACD	EDTA4	1 mL	1 mL	1 mL	24H Température ambiante	1-5	Les demandes CD34 seront traitées prioritairement. Indiquer CD34 sur le tube hémato et le surligner au marqueur fluorescent. Ceci pour faciliter le repérage de ce tube dans les autres urgences hémato.	Uniquement sur feuille d'urgence. Cette analyse n'est réalisée que dans le cadre des mobilisations de cellules souches en vue de greffes de cellules souches sanguines. Il est nécessaire d'y associer une numération/formule.		Erasme, Hémobiologie Cytologie - Cytométrie hématologiques	02/555.58.02		2 H	Cytométrie de flux	S56496	% /mm3	Valeurs de référence CD34 le sang de cordon: CD34 en valeur absolue = 9 - 181 CD34 % = 0.12 - 1.47		OUI	température ambiante	
ACTIVATED PARTIAL THROMBOPLASTINE TIME, PLASMA CITRATE	TAT: APTT urgent 2H, APTT non urgent 4H	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED	APTT	Plasma		5 mL	0.5 mL		Stabilité de l'analyse pour ajout de 6h, Délai d'acheminement : dans les 4h à partir du prélèvement (GFHT), Température d'acheminement) : 18-25 °C.	24/24		- Cette analyse permet le suivi de l'héparinothérapie par héparine non fractionnée	Stabilité de l'analyse pour ajout de 6h, à température ambiante	Erasme, Hémobiologie Hémostase	02/555.38.61		4H	TEMPS DE COAGULATION PLASMATIQUE	S54676	sec	- <29.7 (>5 ans) -<31 (1-5ans) - <34 (<1 an) secondes				
ANTITHROMBINE, PLASMA CITRATE	TAT urgence: 2H,TAT routine 1 semaine	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED	AT	Plasma		5 mL	0.3 mL	0.4 mL	24H à température ambiante 2 semaines -20°C ou 6 mois à -80°C	1-5(-7)	Le tube doit être acheminer au labo endéans les 4h. Le tube citraté doit être rempli à 90% (80% toléré GFHT) pour pouvoir effectuer l'analyse.Le tube doit être prélevé après un tube de purge pour le remplissage adéquat ou après tube sec ou après flacon d'hémoculture. (GFHT).			Erasme, Hémobiologie Hémostase	02/555.38.61		4 h	METHODE AMIDOLYTIQUE	S54094 Les analyses : Antithrombine III, Plasminogène, Protéine C, Protéine S et APC résistance ne peuvent être portées en compte à l'AMI que chez des patients de moins de 55 ans ayant présenté un accident thrombotique, chez tout patient ayant des antécédents familiaux d'accidents thrombotiques récidivants, ou en cas de coagulation intravasale diffuse	%	80-120				
D-DIMERES, PLASMA CITRATE	TAT: 4H	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED	DDIM	Plasma		5 mL	0.2 mL	0.3 mL	Température ambiante 24H	24/24	Le tube citraté doit être rempli à 90% (80% toléré GFHT) pour pouvoir effectuer l'analyse. Le tube doit être prélevé après un tube de purge pour le remplissage adéquat ou après tube sec ou après flacon d'hémoculture. (GFHT).	Exprimé en unité équivalent fibrinogène (FEU). Si la valeur n'est pas exprimée en FEU, elle correspond alors environ à la moitié de la valeur exprimée FEU. - Délai de réponse: 4H	Stabilité de l'analyse pour ajout de 24h à température ambiante,	Erasme, Hémobiologie Hémostase	02/555.38.61		4 h	Méthode immunoturbidimétrique	S54455 Ne peut être porté en compte à l'AMI qu'en cas de suspicion de thrombose veineuse profonde, d'embolie pulmonaire, de complication de grossesse ou de coagulation intravasculaire diffuse.	ng/mL FEU	< 500				
FIBRINOGENE, PLASMA CITRATE	TAT: 4H	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED	FIBRI	Plasma		5 mL	0.2 mL		Température ambiante 24H	24/24	Le tube citraté doit être rempli à 90% (80% toléré GFHT) pour pouvoir effectuer l'analyse. Le tube doit être prélevé après un tube de purge pour le remplissage adéquat ou après tube sec ou après flacon d'hémoculture. (GFHT).		Stabilité de l'analyse pour ajout de 24h à température ambiante	Erasme, Hémobiologie Hémostase	02/555.38.61		4 h	COAGULATION PLASMATIQUE (CLAUSS)	S54610 Les analyses : Fibrinogène et Vitesse de sédimentation ne sont pas cumulables entre elles.	mg/dL	150 - 400 mg/dL				
PROTHROMBINE, TEMPS DE, PLASMA CITRATE	TAT: 4H	ISO 15189 Certificat BELAC N°650-MED	PT	Plasma		5 mL	0.5 mL		Température ambiante 24H	24/24	le tube doit être acheminer au labo endéans les 4h. Le tube citraté doit être rempli à 90% (80% toléré GFHT) pour pouvoir effectuer l'analyse. Le tube doit être prélevé après un tube de purge pour le remplissage adéquat ou après tube sec ou après flacon d'hémoculture. (GFHT).		Stabilité de l'analyse pour ajout de 24h à température ambiante Commentaire labo: CORRIGER LA QUANTITE DE CITRATE SI HCT < 20% OU > 60%	Erasme, Hémobiologie Hémostase	02/555.38.61		4 h	COAGULATION PLASMATIQUE	S54573	% et en INR	PT%: 70 - 130% INR: 0.95- 1.31 Valeurs cibles exprimées en INR dans la surveillance de l'anticoagulation orale: Prévention et traitement de phénomènes thrombo-emboliques: INR de 2.0 à 3.0 (veineux et artériels) Valves cardiaques artificielles: INR de 2.5 à 3.5				

CONDITIONS DE PRELEVEMENT POUR LE SECTEUR D'HEMATO-ONCOLOGIE MOLECULAIRE

Type (2)	**Conditionnement**	**Quantité requise** (3)	**Température** (1)	**Délai d'arrivée au laboratoire**
sang	EDTA	Adulte : idéalement 2 tubes de 5 ml Enfant : idéalement 5ml	NE JAMAIS CONGELER	au plus tard le lendemain du jour du prélèvement (4)
moelle	EDTA	1 ml	NE JAMAIS CONGELER	au plus tard le lendemain du jour du prélèvement
biopsie	immergée dans du sérum physiologique ou du milieu de culture	fragment/punch de 4mm	Ne pas congeler. Si congelé (à sec si possible) : à transporter sur carboglace	au plus tard le lendemain du jour du prélèvement
tumeur	immergée dans du sérum physiologique ou du milieu de culture	fragment/punch de 4mm	Ne pas congeler. Si congelé (à sec si possible) : à transporter sur carboglace	au plus tard le lendemain du jour du prélèvement
ganglion	immergé dans du sérum physiologique ou du milieu de culture	fragment/punch de 4mm	Ne pas congeler. Si congelé (à sec si possible) : à transporter sur carboglace	au plus tard le lendemain du jour du prélèvement
peau	immergée dans du sérum physiologique ou du milieu de culture	fragment/punch de 4mm	NE JAMAIS CONGELER	au plus tard le lendemain du jour du prélèvement
liquide de ponction: céphalo-rachidien, vitré...	tel quel	le maximum possible	NE JAMAIS CONGELER	au plus tard le lendemain du jour du prélèvement

Cellules	milieu de culture ou autres	idéalement entre 5 et 30 millions de cellules	/	au plus tard le lendemain du jour du prélèvement
ARN	tel quel	à discuter	sur carboglace	le jour de l'envoi
ADN complémentaire	tel quel	à discuter	sur carboglace	le jour de l'envoi
ADN (génomique)	tel quel	à discuter	/	au plus tard le 3ème jour suivant l'envoi
coupes ou blocs paraffines	tel quel, avec la mention "tissu sain" ou "tumoral" ou autre	/	/	/

(1) Température : en règle générale, éviter les températures extrêmes (à l'abri du gel et des sources directes de chaleur comme l'exposition directe au soleil)

(2) Pour tout type de prélèvement non repris dans ce tableau, contacter le laboratoire

(3) La totalité du prélèvement est traitée.

(4) Pour les prélèvements réalisés pour recherche de mutation F5L, le délai d'arrivée au secteur Onco peut être plus long, compte-tenu du fait que le laboratoire ayant réalisé le prélèvement doit d'abord effectuer la recherche de la résistance à la protéine C activée par le test APC-R spécifique modifié.